



19 octobre 2005

C 33/2005

Communication au Conseil communal

(Séance du 7 décembre 2005)

Résumé des décisions municipales de mi-septembre à mi-octobre 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de mi-septembre à mi-octobre 2005.

UCV - Conseil des 57 - Réunion du 15.09.2005 à Bursins : la Municipalité a pris acte que M. J.-F. Thonney a été désigné pour remplacer M. S. Voruz, syndic de Paudex, au sein du Comité précité.

GEDREL SA - Budget 2006 - Tarif d'incinération des déchets : la Municipalité a pris acte du courrier du 21.09.2005 par lequel GEDREL l'informe que son Conseil d'administration, lors de sa séance du 12.09.2005, a décidé de maintenir, pour 2006, la participation des communes à Fr. 2.- par habitant.

D'autre part, les tarifs de prise en charge des déchets dans la nouvelle usine TRIDEL, rabais pour les périmètres déduit, se monteront, dès le 2 janvier 2006, à :

- Ordures ménagères Fr. 182.75 la tonne / HT
- Déchets encombrants à broyer Fr. 272.00 la tonne / HT

Association pour l'Inscription de Lavaux au Patrimoine mondial de l'Unesco - Demande de soutien financier : la Municipalité a décidé d'accorder un soutien financier symbolique de Fr. 1'000.- afin de contribuer à la constitution du dossier de candidature pour l'inscription mentionnée sous rubrique.

Commune de Belmont - Cession de la parcelle n° 341, chemin des Ecaravez, propriété de la Ville de Pully, à la Commune de Belmont : la Municipalité a décidé de céder gratuitement la parcelle citée en titre d'une surface de 6 m². Celle-ci abritait une chambre de décompression, sur la conduite d'amenée des eaux de Montpreveyres, alimentant le réservoir des Daillettes, chambre devenant inutile suite au déplacement de la conduite.

Commune de Paudex - Fourrière à vélos : la convention de collaboration en matière de police ne prévoyait pas la gestion des vélos trouvés. La Municipalité a admis que la police intercommunale soit chargée de cette tâche moyennant facturation du matériel et du temps effectif consacré.

Séance avec les Présidents des partis et des groupes politiques - Lundi 14.11.2005 à 18h30 - Salle de réceptions, Davel 2 : la Municipalité a décidé que cette réunion se tiendrait à la date précitée en sachant que, en principe, l'essentiel de la discussion portera sur le budget 2006.

UAPE - Portes ouvertes - Lundi 7.11.2005 - 16h00 à 18h00 : la Municipalité a décidé que cette manifestation, pour laquelle la presse sera également conviée à 16h00, soit organisée à la date mentionnée sous rubrique.

Budget 2006 - Séance d'information à l'intention des membres du Conseil communal : mercredi 30 novembre 2005 à 19h00 à la Maison Pulliérane.

LA MUNICIPALITE